

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	25.09.2023	Folio n°
	Délibération	2023-50	
	Nature	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE			

Syndicat Mixte
Normand'Innov

Siège Social

Flers Agglo
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

SEANCE N° 10 DU 25.09.2023
2 questions numérotées 2023-50 et 2023-51

DELIBERATION

OUVERTURE ECOLE DE PRODUCTION EPIFA 61 LOYER AIDE AU DEMARRAGE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les Locaux du Centre d'Essais Dynamiques 2 – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Sophie GAUGAIN – Présidente du Syndicat Mixte.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Conseillers titulaires : Sophie GAUGAIN (RN) – Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Yves GOASDOUE (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

Conseillers suppléants : Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – Michel DUMAINE (FA) – Jérémy PREVOST (FA) – Béatrice GUYOT (FA)

Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléante présente	Questions
/	/	/

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
/	/	/

Excusé : /

Absente : Julie BARENTON-GUILLAS

EFFECTIF
En exercice : 10
Quorum : 6

Questions	Présents	Votants
2023-50 et 2023-51	9	9

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
18.09.2023	10 H 10	Lori HELLOCO	11 H 15	29.09.2023	29.09.2023

R A P P O R T

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	10	25.09.2023	N° d'ordre	N° délibération
				1	2023-50

OBJET	OUVERTURE ECOLE DE PRODUCTION EPIFA 61 – LOYER – AIDE AU DEMARRAGE
--------------	---

YZ/EA

Chers collègues,

Par délibération en date du 21 février 2022, le conseil syndical a approuvé le principe d'ouverture d'une école de production sur le site du campus de formation à Normand'Innov. C'est chose faite aujourd'hui, avec l'ouverture prévue de l'école EPIFA 61 le 18 septembre 2023.

L'école propose à des jeunes de 15 à 18 ans dès cette année un CAP conduite de ligne basées sur une pédagogie du faire pour apprendre. On y apprendra un métier en fabriquant des produits répondant à de réelles commandes clients.

Inscrit dans le contrat de Territoire d'industrie, l'école de production vient compléter une offre de formation existante : une licence robotique, le campus connecté, le cercle de Galilée.

L'Ecole occupera environ 535 m² de surfaces dans les locaux libérés par l'ENSI moyennant le paiement d'un loyer de 30.000 € HT auquel s'ajoutent des charges payables trimestriellement et un dépôt de garantie de 7.500 € (remboursable en fin de location).

En vue de faciliter l'amorçage du projet, le syndicat propose une gratuité la première année du montant de loyer évoqué ci-dessus. L'Ecole de Production assure bien évidemment le paiement des charges liées à l'exploitation de l'école et du dépôt de garantie.

Dans le même esprit, le Syndicat Mixte contribuera également à participer exceptionnellement au démarrage de l'activité par une aide de 50.000 € répartis sur 2 ans, montant déjà inscrit au BP2023. En effet, compte tenu du fait que l'école accueillera les deux premières années 70 % de ses capacités, elle ne percevra pas l'ensemble des dotations attendus auprès de l'Etat.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - APPROUVER** le principe de gratuité du loyer la première année et de dotation d'une subvention d'amorçage à l'école production comme exposés ci-dessus.
- 2 - AUTORISER** Madame la Présidente, ou son représentant, à engager toutes les actions nécessaires à la mise en œuvre du projet présenté.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN

Le 1^{er} Vice-Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-256104050-20230925-2023-50-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2023

Affichage : 02/10/2023

Yves GOASDOUE